



Commission scolaire • Région-de-Sherbrooke
COMPLICES DU SAVOIR

Service des ressources éducatives

2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3
Téléphone : 819 822-5540 ♦ Télécopieur : 819 822-6961

2016-2017

Comité consultatif des services aux EHDAA

P A R E N T S



COMPTE RENDU

de la rencontre du **7 novembre 2016**

Tenue à la CSRS

Salle multi – 1^{er} étage

2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke Qc

1. PRÉSENCES

Présent(e)	Absent(e)	
■		Boivin, Geneviève
■		Dufresne, Nicole
■		Dupuis, Marie-Claude
■		Gosselin, Marie-Andrée
■		Lambert, Nancy
■		Larivière, Nadine
■		Rousseau, Karine
■		Verkleeren, Valérie
■		Myre, Pierre
■		Bernier, Gaétane
■		Boucher, Isabelle
■		Chabot, Sophie
■		Daigle, Sylvie
■		Fortier, Isabelle
■		Laliberté, Nancy
■		Lessard, Marie-Alexandre
■		Tardif, Marie-Pierre
■		Richer, Chantal

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Nancy Lambert
Appuyée par Marie-Andrée Gosselin

3. Mot de la direction du service des ressources éducatives SRÉ (vision CSRS)

Madame Boucher souhaite la bienvenue à tous les membres du comité EHDA 2016-2017. Elle mentionne que parfois il est difficile pour les nouveaux membres parents de bien comprendre tous les termes qu'utilise la CSRS, car d'une année à l'autre ceux-ci changent. Elle nous explique qu'il est important dans cette nouvelle aire qu'est l'optimisation de travailler ensemble, soit le comité, l'école, les parents afin de prioriser les points importants dans notre mandat et de savoir jusqu'où nous pouvons aller.

4. Fonctionnement des rencontres (tour de parole, gardien du temps, retour à la fin de chaque rencontre, durée de la rencontre).

4.1 Présidence (proposition à adopter du compte rendu du 2 mai 2016)

4.1.1 Proposition d'enregistrement des séances :

Plusieurs sujets traités au CCSEHDAA peuvent impliquer personnellement sinon émotionnellement les personnes autour de la table. Il en résulte que les questions et/ou réponses ne sont souvent pas comprises de la même façon par tous.

Or, au cours de son mandat de déléguée au comité parent, Mme Dupuis a pu constater que les séances étaient enregistrées à fin de rédaction des procès-verbaux, avec l'accord des membres présents bien entendu. Les enregistrements étaient détruits suite à l'adoption du procès-verbal.

Il est proposé par Marie-Claude Dupuis, d'enregistrer les rencontres CCSEHDAA afin de permettre une retranscription fidèle des informations sans laisser place à l'interprétation, de façon à éviter les malentendus. La suspension de l'enregistrement peut être demandée par tout membre présent à n'importe quel moment.

Adopté à l'unanimité.

4.1.2 Proposition de nomination d'un gardien du temps :

Afin d'améliorer le climat de travail et de rendre nos rencontres plus productives, des périodes de temps sont prévues pour la discussion des différents sujets inscrits à l'ordre du jour. Il est proposé par Marie-Claude Dupuis qu'un gardien du temps soit nommé pour assurer le respect de l'horaire des rencontres.

Adopté à l'unanimité.

4.1.3 Proposition de fonctionnement par « tours de parole » :

Afin d'assurer un droit de parole égale pour tous et d'éviter les débordements, il est proposé par Marie-Claude Dupuis d'instaurer des tours de parole. La vice-présidence notera, dans l'ordre de demande, les noms des personnes qui désirent prendre la parole. Un seul droit de parole sera octroyé par tour. Si une personne désire intervenir une seconde fois, elle pourra le faire lors d'un tour subséquent si le temps le permet.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption des comptes rendus.

Remise à une autre séance.

6. Suivis des comptes rendus.

N'ayant pas en main les derniers comptes rendus, ceux-ci nous seront envoyés par courriel afin d'en prendre connaissance et de procéder à l'adoption de ces derniers à la prochaine rencontre.

7. Bulletin de la présidence

Le compte rendu de la présidente nous sera acheminé par courriel dans les prochains jours et le comité l'adoptera par courriel.

8. Nombre de demandes de révision 2015-2016

Au cours de l'année 2015-2016, la CSRS a répondu à 3 plaintes en lien avec les élèves EHDAA et aucune demande de révision n'a été demandée.

Par la suite, on explique au comité le fonctionnement pour procéder à une plainte ainsi que le processus de révision si les parties concernées ne sont pas satisfaites de la décision d'orientation d'un élève.

9. Mandat et attentes

Ci-joint vous trouverez le document « Mandat du CCPEHDAA » (référence LIP) remis lors de la rencontre du 7 novembre 2016.

On nous mentionne que la politique est actuellement en réécriture.

Il est à noter qu'à chaque année au mois d'avril le comité a un droit de regard pour consultation, mais peut aussi donner son avis à la commission scolaire. Pour procéder, il est important d'obtenir toute l'information concernant l'affectation des ressources financières sans que l'on traite de cas particulier d'élève, car ceci est confidentiel. On nous indique qu'il est parfois difficile de chiffrer les montants d'argent, car le temps consacré aux élèves par les professionnels est difficile à évaluer. Toutefois, certaines sommes sont plus faciles à obtenir tel que celles associées au plan d'effectif, aux financements alloués selon les règles budgétaires ainsi que certaines mesures d'aide aux élèves.

Cette année le comité dispose d'un montant d'environ 3 500 \$ pour ses activités.

10. Priorisation des objets de travail du comité 2016-2017

Ci-joint vous trouverez le document « Sujets qui préoccupent le comité 2016-2017 » et le portrait photo issu des discussions de groupe.

Après lecture des différents points, le comité se sépare en petit groupe de travail pour cibler les priorités et préoccupations de notre mandat au cours de l'année 2016-2017.

Un des points principaux est le plan d'intervention, soit le PRÉ-PI, l'application du PI, le suivi du PI, le transfert du PI du primaire au secondaire. Nous avons quelques outils comme le guide de préparation au PI, mais il y a aussi la disparité des services entre les écoles. Faut-il donner plus de formation, de démarche, de compréhension aux enseignants et même comment soutenir et accompagner le parent pour qu'il se sente compris? Quel est le rôle de la direction des écoles? Peut-être faut-il une standardisation? Comment rendre la communication plus fonctionnelle, soit par rencontre officielle, courriel?

Finalement, comment toutes les informations parviendront au CCPEHDAA?

11. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le 23 janvier 2017 à la salle multi, au centre administratif.

12. Retour sur la rencontre

Dans l'ensemble les gens ont apprécié cette première rencontre. Ils ont mentionné avoir apprécié la mise en place de petits groupes de travail pour discussion.

13. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 30

ANNEXE 1

Mandat du CCPEHDAA

(Référence LIP)

[187](#). Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

1° de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

2° de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

1988, c. 84, a. 187; 1997, c. 96, a. 33.

[187.1](#). La commission scolaire indique, annuellement, au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre.

La commission scolaire fait rapport annuellement au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

2005, c. 43, a. 43.

ANNEXE 2

Sujets qui préoccupent le comité 2016-2017

- Connaître le délai d'attente des demandes en support pour un enfant (avant le PI)
- Processus d'accompagnement d'un élève ayant des difficultés? Où sont et quelles sont les ressources?
- Comment se fait le PI? Qui convoque? Qui peut le demander?....
- Quelles sont les ressources financières de la CSRS pour les EHDAA?
- Quels sont les moyens mis en œuvre pour aider dans le cheminement individuel
- Échanges sur les différents types de difficultés d'apprentissage.
- Faire des recherches pour des pistes d'apprentissage, des techniques, ...
- Formation pour le personnel des services de garde (comment intervenir avec les élèves TC,TSA,...).
- Pourquoi attendre l'échec pour deux étapes consécutives avant d'accepter d'évaluer l'élève pour un diagnostic quand on sait l'importance de la précocité de l'intervention?
- Formation sur les logiciels de communication ou d'appoint.
- Pourquoi pas d'école secondaire qui offre un service EDAP?
- Les élèves avec diagnostic qui veulent poursuivre au secondaire dans des vocations particulières mais n'ont pas la note requise pour l'admission sont pénalisés par leur handicap sur le plan de la motivation. Peut-on mettre en place des mesures particulières pour les motiver eux aussi?
- Comment assurer un suivi aux élèves du secondaire lorsqu'il y avait un PI au primaire?
- Comment attribue-t-on une cote et quels en sont les impacts positifs et négatifs?
- Mesures d'exemption vs diplomation. Ne pourrait-on pas s'adapter et proposer une solution de rechange plus positive pour le jeune?
- RAI
 - Peut-on vérifier si les proportions du modèle utilisé sont bien adaptées à la réalité (80%, 15%, 5%)?
 - Quelles sont les statistiques en terme de services rendus vs services sollicités?
 - Quelle proportion d'élèves répond réellement à l'intervention?
 - Qu'est-ce qui mobilisent principalement les services en orthopédagogie au primaire?
- Questionnement par rapport à l'anglais intensif obligatoire pour tous dans certaines écoles vs capacités de certains EHDAA (d'un autre côté, on leur ferme automatiquement les vocations)
- Un diagnostic principal de TSA semble souvent mener à une difficulté pour l'obtention de service pour troubles associés (ex. : accès aux mesures 30810)
- _____
- _____

Votre nom : _____

Priorités 2016-2017

- Sondage PI au secondaire
- Réseautage
- Révision des RRI
- Étapes pré PI
- Guide de préparation du parent au PI (avec une section exposant la marche à suivre pour obtenir un PI).
- Modèle RAI
- Document d'information (et modification du portail) sur la structure de la CSRS et des services d'adaptation scolaire (avec une section exposant la marche à suivre pour obtenir un PI).
- _____
- _____

Préoccupations

- Manque d'information au niveau des ressources financières vs notre mandat.
- Présence des parents au guichet (vs parent-partenaire).
- Motivation (anglais intensif, vocation).
- Formation des intervenants.
- Disparité des services entre les écoles.

ANNEXE 3

	Daphné		
Sondage P1 au secondaire	1		
Réseau type	1		
Révision des RRI			1
Étapes pré P1	Avec sondage P1 au secondaire	1 + RAI + suivi info primaire + secondaire	2 + formation démarche P1 (ens.)
Guide préparation du parent au P1	2		3 - Compréhension des ^{notions} acteurs - Accompagnement du parent
Modèle RAI	info		
Document d'info sur la structure de la CSRS et ...	4		
Suivi de l'information primaire/secondaire	1		
Disponibilité de services entre les écoles	3		